

Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

Ain

Ce fichier présente un éclairage de l'indicateur FOR1, qui mesure le taux de retour à l'emploi dans les 6 mois, suite à une formation suivie par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

(Sont pris en compte les demandeurs d'emploi ayant achevé une formation prescrite par Pôle emploi (hors formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation) et qui, dans les 6 mois suivant la fin de la formation, ont eu accès à un emploi.)

L'accès à l'emploi se concrétise par une des situations suivantes, le demandeur d'emploi :

- est en catégorie 6, 7, et 8 (ont déclaré une activité réduite de plus de 78h) sans être en catégorie 1, 2, et 3 le mois suivant ;
 - est sorti des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
 - est en catégorie 5 en fin de mois ;
 - a une Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet dans les 6 mois.
- Les fichiers des demandeurs d'emploi sortants de formation (produits à partir des données fournies par les « Attestations d'inscription en stage ») permettent de calculer l'indicateur.
L'indicateur est calculé mensuellement et produit à M+9 (M : mois de sortie de formation).



Indicateur FOR1 : niveau, évolution et atteinte de la cible :

TdB SISP avril 2023*	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FOR 1	57,8%	58,6%
Evolution annuelle	-3,7 pt	-3,3 pt
Cible	61,4%	60,1%
Ecart à la cible	-3,6 pt	-1,5 pt

*L'indicateur est calculé sur la cohorte des demandeurs d'emploi sortis de formation de juillet 2022 à août 2022, pour respecter la règle de gestion de l'indicateur affiché dans le tableau de bord des résultats (SISP)

Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

FOR1 par caractéristique des stagiaires ou de la formation

57,8%

FOR1

Attention aux interprétations portées sur les taux de retours à l'emploi calculés à partir d'un nombre faible de sortants de formation. En deçà de 30 sortants de formation, le taux d'accès à l'emploi est considéré comme peu significatif. En dessous de 5 sortants de formation, il n'est pas affiché.

Se référer au tableau en page 3 pour connaître le volume de sortants de formation ayant permis le calcul des taux d'accès à l'emploi pour chacune des modalités ci-dessous.

Selon le genre



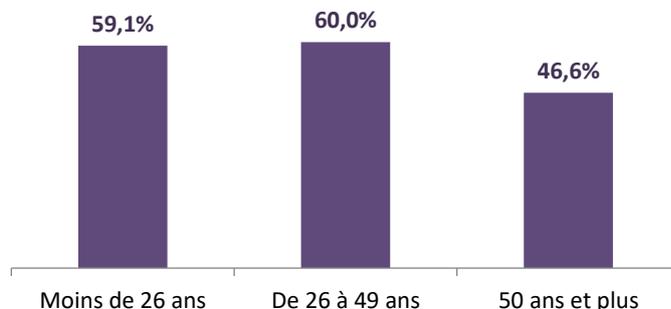
60,7%



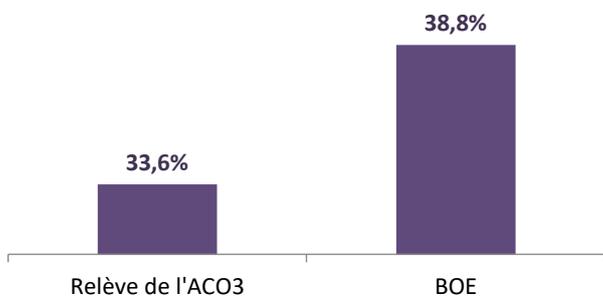
55,5%



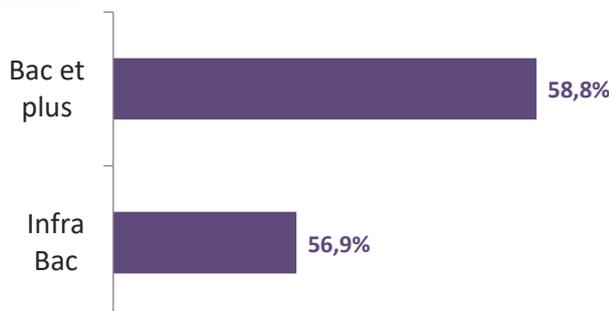
Selon l'âge



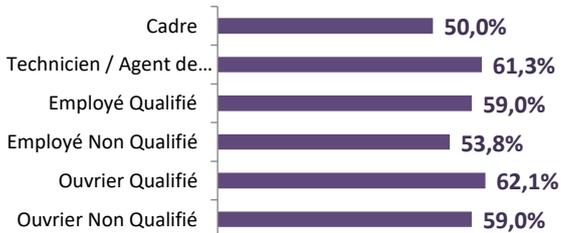
Selon l'appartenance à certains publics spécifiques



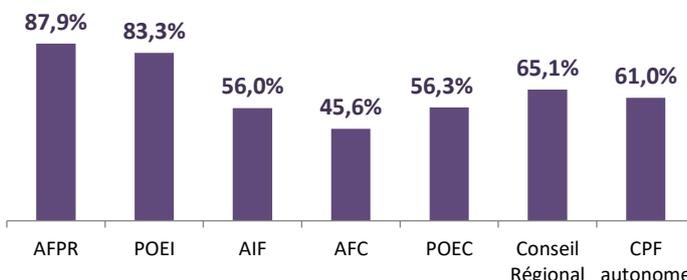
Selon le niveau de formation du demandeur d'emploi



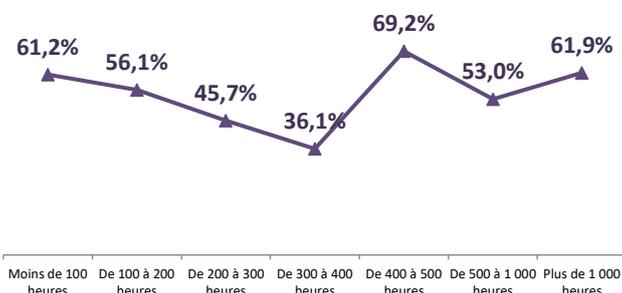
Selon le niveau de qualification



Selon le type de formation / financeur



Selon la durée de la formation



Selon l'objectif de la formation



Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

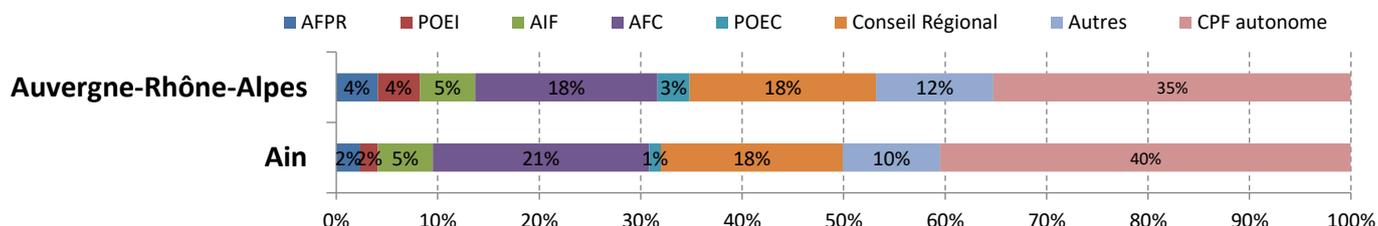
Analyse de la structure des stagiaires et des formations

Ain vs Auvergne-Rhône-Alpes

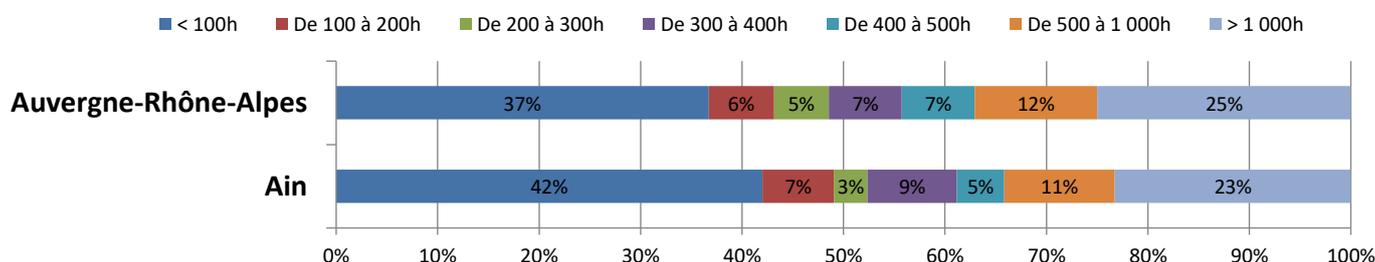
(1 388 sortants de formations de juillet 2022 à août 2022)

(17 768 sortants de formations de juillet 2022 à août 2022)

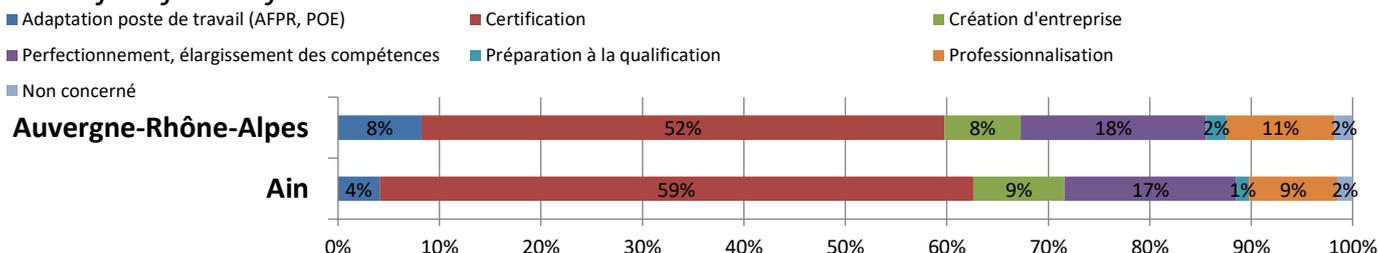
Type de formation / financeur



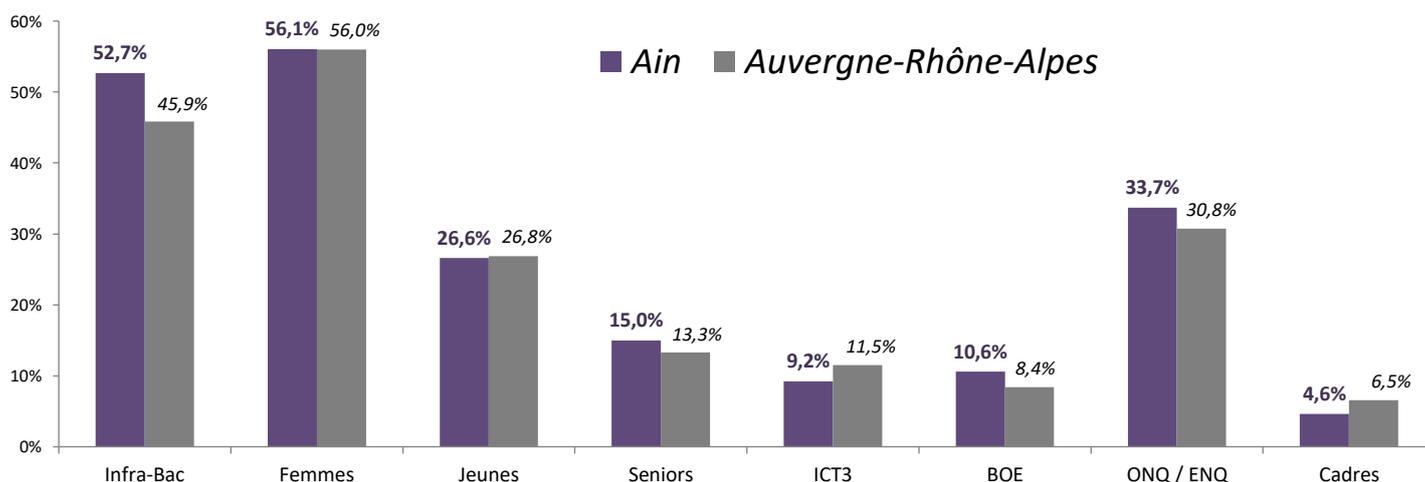
Durée de la formation



Objectif de la formation



Part de publics spécifiques parmi les sortants de formation :



Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

Les principaux formacodes

Liste des 25 formacodes les plus fréquents parmi l'ensemble des sorties de formation de juillet 2022 à août 2022

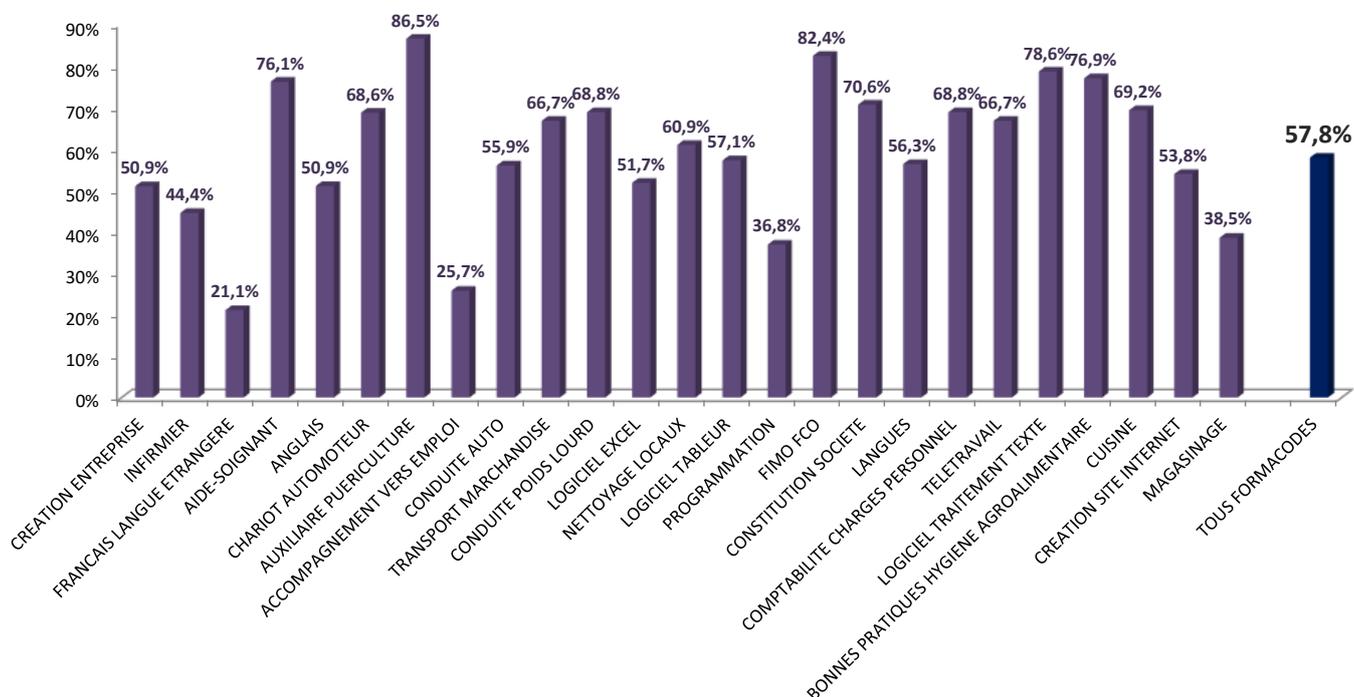
Attention aux interprétations portées sur les taux de retours à l'emploi calculés à partir d'un nombre faible de sortants de formation.

En deçà de 30 sortants de formation, le taux d'accès à l'emploi est considéré comme peu significatif. En dessous de 5 sortants de formation, il n'est pas affiché.

Remarque : l'indicateur de retour à l'emploi peut être sous-estimé pour certains secteurs d'activité dont les retours à l'emploi ne sont pas détectés par les DPAE (secteur public notamment). C'est le cas par exemple des "infirmiers".

Libellé du formacode	Champ de formation	Nombre de sortants de formation	FOR1
CREATION ENTREPRISE	DIRECTION ENTREPRISE	110	50,9%
INFIRMIER	SANTE SECTEUR SANITAIRE	99	44,4%
FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	LANGUES	76	21,1%
AIDE-SOIGNANT	SANTE SECTEUR SANITAIRE	67	76,1%
ANGLAIS	LANGUES	53	50,9%
CHARIOT AUTOMOTEUR	MANUTENTION	51	68,6%
AUXILIAIRE PUERICULTURE	SANTE SECTEUR SANITAIRE	37	86,5%
ACCOMPAGNEMENT VERS EMPLOI	DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	35	25,7%
CONDUITE AUTO	TRANSPORT	34	55,9%
TRANSPORT MARCHANDISE	TRANSPORT	33	66,7%
CONDUITE POIDS LOURD	TRANSPORT	32	68,8%
LOGICIEL EXCEL	NON DETERMINE	29	51,7%
NETTOYAGE LOCAUX	SERVICES DIVERS	23	60,9%
LOGICIEL TABLEUR	NON DETERMINE	21	57,1%
PROGRAMMATION	INFORMATIQUE	19	36,8%
FIMO FCO	TRANSPORT	17	82,4%
CONSTITUTION SOCIETE	DROIT	17	70,6%
LANGUES	LANGUES	16	56,3%
COMPTABILITE CHARGES PERSONNEL	GESTION FINANCIERE	16	68,8%
TELETRAVAIL	RESSOURCES HUMAINES	15	66,7%
LOGICIEL TRAITEMENT TEXTE	NON DETERMINE	14	78,6%
BONNES PRATIQUES HYGIENE AGROALIMENTAIRE	AGROALIMENTAIRE	13	76,9%
CUISINE	HOTELLERIE RESTAURATION	13	69,2%
CREATION SITE INTERNET	AUDIOVISUEL MULTIMEDIA	13	53,8%
MAGASINAGE	MANUTENTION	13	38,5%
TOUS FORMACODES		1 388	57,8%

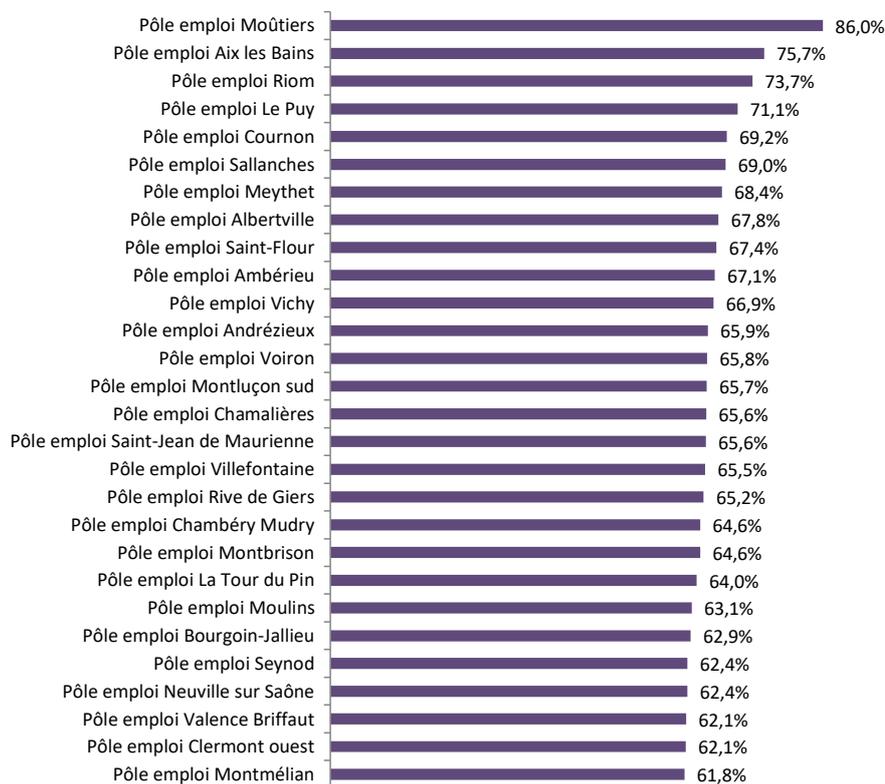
Taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent une formation pour les principaux formacodes



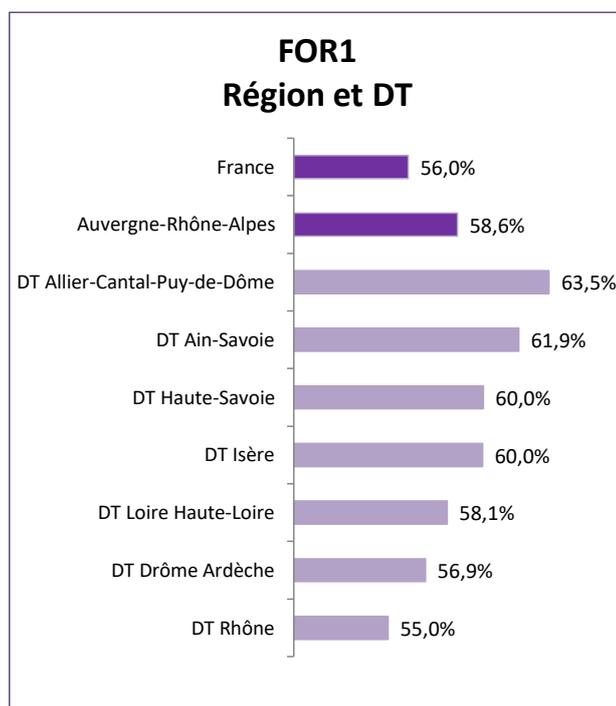
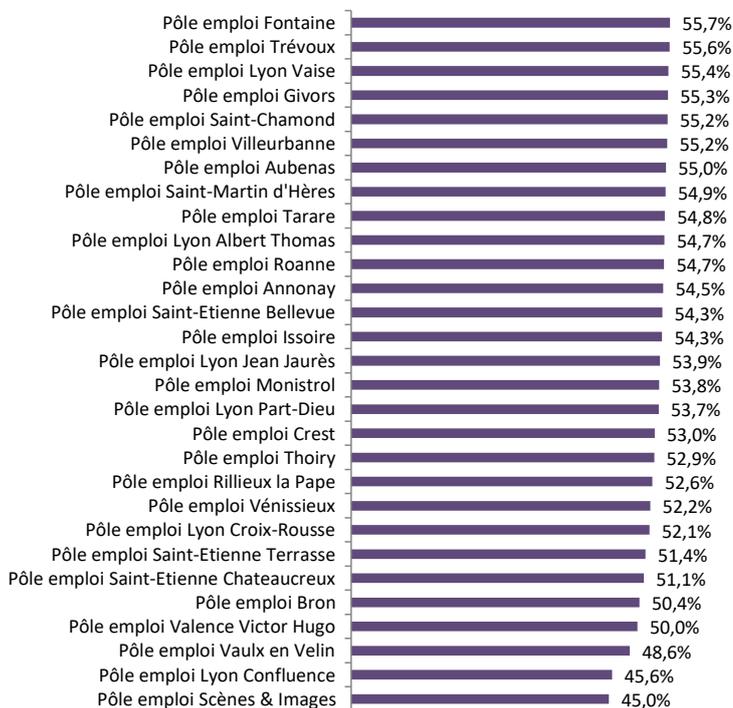
Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

Résultats par agence Pôle emploi

FOR1, calculé sur la cohorte des sortants de formation de juillet 2022 à août 2022.



Pour des facilités d'affichage, n'apparaissent ici que les 30 agences présentant les plus forts taux de retour à l'emploi (ci-dessus) et les 30 agences présentant les plus faibles taux de retour à l'emploi (ci-dessous)



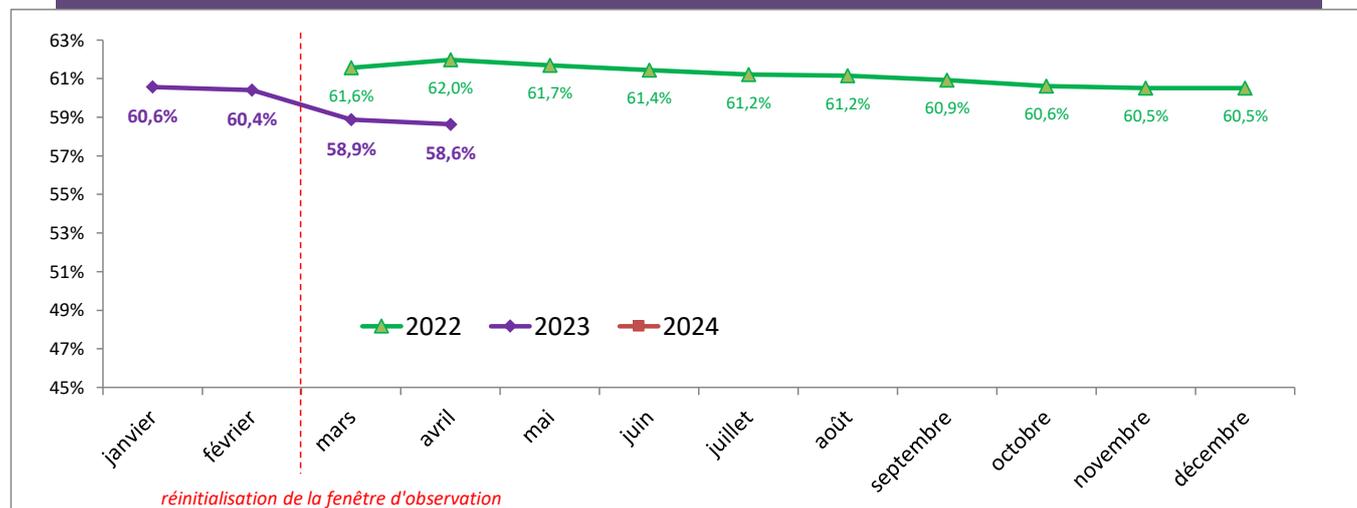
Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

Evolution annuelle de l'indicateur

Ain



Auvergne-Rhône-Alpes



Rappel : la règle de gestion de l'indicateur (tel qu'affiché dans SISP et calculé ici) implique une fenêtre d'observation (sur le cumul des sortants de formation) ayant pour borne inférieure le dernier mois de juillet disponible. Chaque mois, cette fenêtre d'observation s'élargit d'1 mois, jusqu'à arriver à une fenêtre d'observation de 12 mois. Ensuite, le fenêtre d'observation est ré-initialisée, en repartant du dernier mois de juillet disponible.

Mois d'affichage dans SISP	Fenêtre d'observation : sortants de formation...
mars 2022	juillet 2021
avril 2022	août 2021
mai 2022	septembre 2021
juin 2022	octobre 2021
juillet 2022	novembre 2021
août 2022	décembre 2021
septembre 2022	janvier 2022
octobre 2022	février 2022
novembre 2022	mars 2022
décembre 2022	avril 2022
janvier 2023	mai 2022
février 2023	juin 2022

Mois d'affichage dans SISP	Fenêtre d'observation : sortants de formation...
mars 2023	juillet 2022
avril 2023	août 2022
mai 2023	septembre 2022
juin 2023	octobre 2022
juillet 2023	novembre 2022
août 2023	décembre 2022
septembre 2023	janvier 2023
octobre 2023	février 2023
novembre 2023	mars 2023
décembre 2023	avril 2023
janvier 2024	mai 2023
février 2024	juin 2023